



PROCES-VERBAL

BUREAU REGIONAL

VENDREDI 19 JANVIER 2018

PRESENTS :	Mrs BAILLY Jean Pierre – DUMONT Gilles – DUPONT Jean Michel – LEROUX Maxime – SORIN Nicolas. Mme LEVALLOIS Aline
EXCUSES :	Mrs FIEVET Benoît – FOURNIER Bernard – OLIVIER Yannick Mme FAUCHARD Agnès
INVITES :	Mrs BRICARD Samuel – MECKES Charles – MOULLEC Thierry – PHILIPPE Jacques Mme GRATTON Pauline
INVITES EXCUSES :	Mrs SIMONNET Damien – NICOLAS Philippe

Ouverture par le Président

Le Président ouvre la séance adressant ses vœux à l'ensemble des élus pour cette nouvelle année 2018.

Jean-Michel DUPONT annonce ensuite aux élus :

- Le décès du père de Françoise TRIBOTE-PAUGAM
 - Le décès de Frédéric FORTÉ, Ancien membre du bureau fédéral et président du CSP Limoges.
- Au nom du Bureau, il présente ses sincères condoléances à leurs familles.

Il présente Justine GOUDOUNECHE qui a été recrutée en Service Civique pour le 3X3 et la Commission Basket Jeune (challenge benjamin et rassemblement mini basket).

Justine présente au bureau le travail qu'elle a réalisé sur l'étude de la pratique du 3X3 sur le territoire national par rapport à notre ligue et un support pour accompagner les clubs dans leurs démarches d'homologation d'un tournoi 3X3.

Le Président informe le Bureau que la Ligue organisera un tournoi central 3X3 (qualificatif à l'Open de France) le 23 ou le 30 juin 2018. Il faut au moins 8 tournois qualificatifs pour que ce tournoi central puisse se dérouler.

Pour faire suite aux contacts avec deux banques dans le cadre d'un partenariat, l'une d'entre elle, la banque Tarneaud a fait une proposition et nous attendons la réponse du CIC.

Adoption du Procès-Verbal du Bureau du 08 Décembre 2017 et de la Consultation à Distance du 18 Décembre 2017.

Procès-verbal du 08/12/2017 : Les remarques formulées par Mrs DUMONT, BRICARD et SERRAND ont été prises en compte. Le procès-verbal n'ayant fait pas fait l'objet d'autre remarque particulière, il est adopté.

Procès-verbal de la Consultation à Distance du 18/12/2017 : celui-ci n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière, il est adopté.

Championnats

A- Point sur la 2ème partie de championnat jeunes et seniors, jeunes Grand Ouest et les désignations des officiels.

Championnat Grand Ouest : la 1ère journée s'est jouée sans difficulté particulière.

Les poules ont été faites en collaboration avec les 3 Ligues.

Souhait de faire évoluer le règlement de la région centre afin d'inclure l'obligation de jouer en inter région.

Charles MECKES fait remonter une question d'un club sarthois concernant l'absence de clubs du Centre Val de Loire dans certains championnats.

Jean Pierre BAILLY répond que la ligue du Centre Val de Loire n'impose pas dans ses règlements une accession en « Grand Ouest », mais que ce championnat est sur candidature.

Suite aux échanges, il y a une réelle volonté de la Commission Sportive pour demander à la Ligue du Centre Val de Loire de modifier ses règlements.

Pour voir les résultats de ce championnat, il faut aller sur la page FFBB de la ligue :

- Bretagne pour les U15
- Pays de la Loire pour les U17
- Centre Val de Loire pour les U20

Rien à signaler sur les championnats régionaux jeunes et seniors.

Désignations des officiels sur les championnats :

- Toutes les rencontres de Championnat Inter Régional sont couvertes.
- Les rencontres de U17 R2 sont peu couvertes.

Il faudra prévoir une harmonisation des barèmes des frais d'arbitrage entre les ligues pour la saison prochaine.

Charles MECKES demande si une convention a été établie entre les 3 ligues pour la mise en place du championnat grand ouest.

Jean Michel DUPONT lui précise que seul un règlement en commun a été adopté par les 3 Comités Directeurs.

Charles MECKES demande quelle entité est compétente en cas d'incident disciplinaire.

Maxime LEROUX lui répond que conformément au règlement, c'est la Fédération qui est compétente sur le Championnat Grand Ouest.

B - Approbation des dispositions transitoires à la mise en place du nouveau championnat Jeunes (attribution des places automatiques)

La Proposition suivante est faite par le président de la Commission Sportive :



Après échanges, le Bureau Régional adopte les dispositions transitoires à l'unanimité. Ces dispositions seront soumises au Comité Directeur par voie électronique.

Retour sur la journée du 13 Janvier 2018

A – Bilan Réunion CF-PN

Cette réunion a eu lieu à LA POMMERAYE et était animée par Jean Pierre HUNCKLER, 1er Vice-Président de la F.F.B.B. et Damien SIMONNET, élu fédéral.

Une forte participation des clubs, quelques absences sont à signaler malgré l'obligation faite par la FFBB de participer à cette réunion.

La Présentation de Mickaël BORREL sur la formation BP JEPS et la présence de quelques élus régionaux ont été appréciés par les groupements sportifs présents.

Les supports présentés à la réunion ont été adressés aux groupements sportifs.

B – Bilan soirée des Vœux

Cette soirée était organisée cette saison à Brissac-Quincé à l'occasion du match de Nationale Masculine 1 Brissac Anjou Basket / SASP Basket Club Orchies.

Nous avons bénéficié d'un très bon accueil de la part du club de Brissac et de son Co-Président, Gilles MACÉ.

La visite du Château a été appréciée par les participants.

Un courrier sera envoyé par le Secrétariat Général au président pour remerciement.

La formule avec l'intronisation des académiciens avant la rencontre est appréciée également et permet de tout grouper sur la même soirée.

Gilles DUMONT propose que la saison prochaine, cette soirée ait lieu pendant un match féminin. Maxime LEROUX va dans le sens de Gilles DUMONT et propose que ce soit un match de Championnat de France et non de Ligue Féminine.

Point sur le projet immobilier

Mercredi 23 Janvier, Jean Michel DUPONT accompagné d'Armel COCAUD et de Françoise DESCLOSAYES réalisera une visite des salles construites par SMC2 :

- Préau près de la Salle Millot à Angers
- Salle de MOUTIERS LES MAUXFAITS
- Salle de CHEMILLE
- Salle de ST VINCENT SUR GRAON

Concernant les éventuelles subventions, Jean Michel DUPONT indique les structures qui pourraient être sollicitées :

- Après discussion avec le Conseil Régional, celui-ci pourrait verser une subvention qui irait potentiellement jusqu'à 20% du montant du gymnase à condition que la salle soit homologuée pour la compétition.
- Le CNDS
- La FFBB a un projet fédéral pour la mise en place de ce genre d'infrastructure et pourrait accompagner les structures.

Jean Michel DUPONT indique que la ligue est en attente de retour de la mairie de SAINT HERBLAIN pour la mise en place d'une convention et de l'étude de la cession du terrain. Le maire, à l'occasion de la soirée des vœux lui a confirmé tout l'intérêt que la ville portait au projet.

A partir du moment où la ligue sera propriétaire du terrain, le projet pourra être voté au comité directeur.

Bernard MICHON indique qu'il était le seul à s'abstenir au dernier comité directeur. Il s'interroge sur l'aspect financier, va-t-on pouvoir en même temps réaliser le projet immobilier et supporter la hausse de la masse salariale ? Il souhaiterait que le montage soit présenté aux élus, avec un véritable dossier financier présentant les budgets prévisionnels à 5 voire 10 ans intégrant toutes les charges et notamment la masse salariale en perpétuelle croissance.

Nicolas SORIN souligne l'importance d'avoir cette vision sur plusieurs années et d'inclure les différentes charges à venir.

Jacques PHILIPPE pense que le projet doit être affiné et que des simulations financières doivent être faites.

Aline LEVALLOIS indique que le projet devra être revu par la Commission des Finances avant le vote en Comité Directeur.

Le Président souhaite rassembler les 2 projets, construction du gymnase et l'agrandissement du siège de la Ligue.

Jacques PHILIPPE préconise au Président de se rapprocher de la Mairie de SAINT HERBLAIN rapidement pour la cession du terrain.

Jean Michel DUPONT espère présenter une évolution du projet pour le prochain Comité Directeur.

En fonction du retour de la Mairie, un Comité Directeur extraordinaire pourrait être convoqué pour l'approbation de ce projet.

Retour sur le T.I.C. de Vannes

Suite à un problème de communication dans la zone sur le protocole et la philosophie de l'arbitrage, un incident a eu lieu entre Thierry MOULLEC et Morgane PETIT (Ligue Bretagne). Ce document a été envoyé début décembre mais visiblement pas reçu par tous les intéressés.

Jean Michel DUPONT et Mickael LE BRETON ont organisé une réunion extraordinaire. Il a été décidé de proposer à Gilles DUMONT, d'être élu référent de la zone et Pauline GRATTON a été désignée pour en assurer le secrétariat.

Gilles DUMONT répond par la négative à cette sollicitation.

Jean Michel DUPONT a souhaité organiser une réunion des bureaux de la Ligue des Pays de la Loire et de la Ligue Bretagne. Celle-ci aura lieu le Vendredi 09 Mars 2018 à 20H00 à SAINT HERBLAIN.

Jacques PHILIPPE souhaite revenir sur la proposition de modulation des dépenses du Tournoi Inter Comités (TIC) suivant la taille des Comités. Les budgets des Comités Départementaux sont établis sur la base d'un seul TIC.

Thierry MOULLEC indique que le projet n'a pas été présenté par l'ETR, c'est une erreur du Procès-Verbal, celle-ci est rectifiée.

Jean Michel DUPONT lui répond en indiquant qu'il ne s'agissait que d'une proposition. Pour les Comités qui allaient rarement aux phases suivantes, le tournoi « nouvelle formule » a augmenté en nombre de jours et donc augmente les charges.
Si un comité est en désaccord, ce projet sera enterré.

Nicolas SORIN, dans son Comité, a budgétisé les 3 jours au tarif moyen annuel par enfant. Il attend de recevoir de la facture du TIC de cette année.

Nicolas SORIN demande qu'à l'avenir un budget prévisionnel soit fait pour toute opération de ce type.

Lors du bureau commun, Nicolas SORIN souhaite évoquer les points suivants :

- ➔ Un budget prévisionnel devra être réalisé avant chaque opération
- ➔ La mise à disposition des cadres techniques

Formation des Commissions de Discipline du 27 Janvier 2018

A partir de la saison prochaine la compétence disciplinaire deviendra uniquement régionale et ne sera plus partagée avec les Comités Départementaux.

Les actuelles Commissions Départementales seront refondues dans l'ensemble de la future Commission Régionale

Une formation est organisée par la Fédération le 27 janvier à SAINT HERBLAIN sur le nouveau règlement disciplinaire par la FFBB

Cette formation est ouverte aux personnes de la Ligue Pays de la Loire et Bretagne et des Comités Départementaux composant ces ligues.

La Ligue des Pays de la Loire sera représentée par : Bernard MICHON – Sandrine BRUNETEAU et Michelle TERRIENNE.

Les 5 Présidents des Commissions Départementales actuelles seront présents Tout le territoire sera représenté.

A ce jour, la Commission Régionale a traité 25 dossiers disciplinaires dont 15 pour 3 Fautes Techniques (9 en instance).

Le changement de règle sur les fautes techniques (sanction à partir de 3 Fautes), génère un surplus de travail administratif.

Cette charge sera certainement plus importante la saison prochaine. Mais il faudra attendre la fin de cette saison pour avoir une estimation du nombre de dossiers suite à la réforme de la règle des 3 fautes techniques.

Jacques PHILIPPE demande si à ce jour, la Ligue Régionale a reçu les directives fédérales. Le Président lui indique qu'aucune directive n'a été reçue à ce jour.

Jean Michel DUPONT indique que la charge du personnel salarié pourra être revue.

Tour des Commissions

Commission Sportive – Jean Pierre BAILLY

La Commission Sportive présente les candidatures reçues pour les sites accueillant des phases finales.

Après débat, les sites retenus sont :

Finales R2 – R3	BELLEVILLE SUR VIE (85)	5 Pour – 1 Abstention
Finales Jeunes	LA GUYONNIERE (85)	6 Pour
Finales Coupe des Pays de la Loire	UNION DU SILLON BASKET CLUB (44)	6 Pour
Finales du Championnat Grand Ouest	JUB JALLAIS BASKET CLUB (49)	6 Pour

Ces sites sont retenus sous réserve de l'accord de la Commission Régionale des Equipements (Armel COCAUD) pour s'assurer que les salles soient homologuées et aient la capacité d'accueil minimal. Jean-Pierre BAILLY contactera Armel COCAUD.

Commission Technique - Thierry MOULLEC

- La dernière commission technique a eu lieu le 15 janvier 2018.
- Une réunion de l'E.T.R. a eu lieu ce jour sur la formation du joueur.

Prochaines actions (vacances d'hiver) :

- Le Tournoi Inter Ligues U15 aura lieu à SAINT CALAIS (72)
- Le Camp Inter Ligues U14 à NANTES est décalé du 07 au 09 mars 2018.

Ces actions sont nouvelles suite au changement des zones. Il est compliqué de faire des tournois à 2 équipes. Thierry MOULLEC recherche quelques équipes extérieures pour compléter ces TIL.

Nicolas SORIN demande qui prend en charge financièrement les équipes invitées. S'il s'agit d'une sélection régionale, les frais sont pris en charge par cette Ligue. Pour les équipes de club, elles viennent par leurs propres moyens. Un repas est pris en charge par jour.

Tout se passe bien au niveau des pôles. Concernant le pôle masculin, le gymnase du collège Victor Hugo va être en réflexion pour l'année scolaire 2018-2019. Il va falloir trouver une solution

Plan Sportif Régional Elite :

- Le Bilan des visites U15 a été envoyé aux élus
- Il est à noter que les féminines s'entraînent moins que les masculins
- Concernant les U13, la CTC LES MAUGES et le club de PORNIC BASKET ST MICHEL n'ont pas renvoyé leur dossier de validation à ce jour.
Thierry MOULLEC va proposer aux élus de mettre en place une charte d'engagement sur le niveau U13

Concernant la U13 Région, il n'y aura pas de médiateur sur toutes les rencontres du 20 & 27 janvier malgré la sollicitation des élus du Comité Directeur.

Thierry MOULLEC pense qu'il va falloir se pencher sur les places attribuées en championnat U18 France.

Il clôture en indiquant qu'une réunion de l'E.T.R. sur le développement et les nouvelles pratiques a eu lieu, une prochaine sera convoquée. La réunion de décembre a permis de commencer à faire un état des lieux sur les actions menées dans les Comités Départementaux.

Commission des Officiels - Samuel BRICARD

La Commission rencontre des problèmes pour désigner toutes les rencontres. Une poule de U17 n'est pas désignée complètement depuis janvier. La maladie et la blessure de plusieurs arbitres viennent expliquer cela.

Plusieurs arbitres sont incapables d'avoir leurs horaires de match (en tant que joueur) en avance dans les championnats départementaux. La CRO souhaite qu'un travail d'harmonisation soit fait entre les Commissions Sportives Départementales.

Maxime LEROUX propose d'organiser une plénière Sportives / CRO / CDO pour harmoniser les fonctionnements. Les Commissions Sportive et Officiels sont chargées d'organiser celle-ci.

Certains groupements sportifs ne prennent pas le relais des parents pour le transport des jeunes arbitres, ce qui génère des retours et des tensions.

La C.D.O. 44 a fait une demande de formateur C.R.O. pour les finales UNSS en Loire Atlantique car la C.D.O. 44 est déjà engagée sur une autre organisation du 22 au 25 mai 2018 (Mondial Entreprises La Baule)

Sur le projet de Charte des Officiels V2, Samuel BRICARD a adressé à la FFBB une synthèse des vœux de la ligue et des CDO.

Un officiel a été radié car il n'a pas rempli ses obligations de formation pour la saison.

Sur le Pôle « Suivi des arbitres » : Samuel BRICARD note que les bénévoles de la CRO s'investissent très peu.

Pôle Désignations : Samuel BRICARD annonce que Pascal BARBAUD arrêtera les désignations à la fin de saison.

Le Stage de mi-saison des arbitres nationaux et fédéraux s'est bien passé. La RTZ a été absente. Nous avons été prévenus par la Fédération qui a dépêché Jacky GRELLIER à sa place.

Le 20 Janvier à ANGERS auront lieu le 1er Stage « arbitrage au féminin » et une réunion sur l'uniformisation des formations E.A.D. avec toutes les CDO.

Une séance AEJ aura également lieu le 20 janvier, avec la présence de Pierre Laurent BALIELLO.

Approbation de la liste des personnes susceptibles d'être convoquées pour l'application de la procédure d'urgence (art 59 bis des règlements sportifs)

Sur Proposition de la Commission Régionale des Officiels, la liste suivante est présentée :

Laurence BAILLY – CD 44 – Non Elue
Thomas SERRAND – CD 53 - Elu
Armel COLLON – CD 49 – Non Elu
Pascal BARBAUD – CD 85 – Non Elu
Anne Sophie VIOLLEAU – CD 49 – Non Elue
Lucie MENARD – CD 49 – Non Elue
David COLENO – CD 44 - Elu
Samuel BRICARD – CD 49 – Non Elu
Thierry SINEAU – CD72 – Non Elu *(sous réserve de l'approbation par l'intéressé)*

Cette liste est approuvée par le Bureau Régional.

Comité Directeur du 16 Février 2018 au Mans.

L'organisation est calée. Charles MECKES attend le nombre de participants.

Clôture du Président

- Le 24 et 25 Mars auront lieu les rencontres du TOP8 Aréna Loire à TRELAZE. Le Président demande que le bureau se positionne pour savoir si des reports de rencontres peuvent être envisagés pour permettre aux joueurs ligériens d'y assister.

Maxime LEROUX indique qu'il n'y est pas favorable dans la mesure où tous les reports de rencontres sont refusés depuis le début de la saison (conformément au règlement sportif régional) et afin de ne pas créer de précédent.

Le Bureau Régional décide de ne pas autoriser de report.

- Campus FFBB au Mans : Il aura lieu du 23 au 26 août 2018. Un dépassement de budget est à prévoir, le CD 72 demande l'aide de la Ligue.
- Séminaire des responsables de commission sportive à Paris le 17 février ; Jean-Pierre BAILLY représentera la Ligue des Pays de la Loire.

Le Président indique qu'il consultera le Comité Directeur par Voie Electronique pour :

- Nommer M. Yannick SUPIOT, Président d'Honneur de la Ligue Régionale
- Présenter M. Yannick SUPIOT, comme candidat à l'élection du Conseil d'Administration du C.R.O.S. des Pays de la Loire.

Agenda

- 20 Janvier : 1ère journée arbitrage au féminin à ANGERS
- 21 Janvier : Invitation Cholet Mondial basket pour lancement du tournoi
- 27 Janvier : Formation des Commissions de Discipline à la Ligue
- 29 Janvier : Vœux du C.R.O.S à NANTES
- 16 Février : Comité Directeur au Mans
- 15 Mars : Réunion « Colosse aux pieds d'argile » aux Herbiers.

En l'absence de questions diverses, la séance est close à 22H55.

Le Président de la Ligue,

Jean Michel DUPONT

Le Secrétaire Général Adjoint,

Maxime LEROUX



Or soul 2 collectes dans votre région
2, rue de l'Évêché à Nantes
12, rue de la Batterie au Mans



www.peakports.fr

